

Comment les nouvelles formes de mobilité deviennent-elles des enjeux pour l'aménagement des territoires ?



Des mobilités généralisées en France

En forte augmentation du fait de l'étalement urbain, les **mobilités pendulaires** se concentrent dans les métropoles (Toulouse). Structurées par les aéroports et les autoroutes, les **mobilités touristiques** parcourent l'ensemble du territoire pour se concentrer dans un nombre restreint de régions (Alpes, littoral méditerranéen...). Si la **voiture** reste le mode de transport privilégié, de nouvelles pratiques apparaissent sur de longues distances (LGV, autocars). Mais le **coût des transports** et la nécessaire prise en compte de leurs **impacts environnementaux** restent des préoccupations majeures.

Les enjeux d'aménagement des transports et des communications

La France possède un **réseau de transport performant** structuré par la grande vitesse et interconnecté aux réseaux européens, ainsi qu'un **accès numérique** qui se généralise. Mais les infrastructures doivent être sans cesse adaptées aux mobilités croissantes (Roissy). Les territoires restent cependant inégalement desservis, c'est pourquoi les régions s'affirment comme des **acteurs majeurs de la cohésion du territoire**. À toutes les échelles, la **transition environnementale** est prise en compte : autopartage, trajets et pôles multimodaux, essor des mobilités douces (Île-de-France).

CHIFFRES CLÉS

Le transport de voyageurs en France en 2016

